

EXTRAIT SOMMAIRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FEVRIER 2012

Etaient présents : M. JACQUEMIN, Maire

M. KEIFLIN, Mme HERMOUET-PAJOT, Mme MARNIER, Mme MAUDINAS, M. SURGET, M. CARD, M. DELMAS, M. THEOBALD, Mme SIOCHAN DE KERSABIEC, Mme BASTIAN, M. MOUGIN, Mme JOLY, Mme MANGEON, Mme MAYER, M. MOULIN, Mme NORTON, M. MASONI, M. BRENNEUR, M. CROLOTTE, Mme PIERREL, M. ENEL, Mme FLECHON-PAGLIA, M. MARCHAL, M. CHARDON, M. WERNER, M. BEGOUIN, M. AIRAUD

Etaient excusés :

M. PERROT qui donne procuration de vote à Mme MARNIER
Mme JEANNIN qui donne procuration de vote à M. KEIFLIN
M. DEBANT qui donne procuration de vote à M. SURGET
Mme DELON qui donne procuration de vote à M. DELMAS
Mme MICHENON qui donne procuration de vote à M. WERNER

Secrétaire :

M. MOULIN

Le Conseil Municipal de VILLERS-LÈS-NANCY,

à l'unanimité, **a désigné** Monsieur Jean-Paul MOULIN en qualité de secrétaire de séance,

à l'unanimité (7 abstentions : Mme FLECHON-PAGLIA, M. MARCHAL, M. CHARDON, M. WERNER et son pouvoir, M. BEGOUIN, M. AIRAUD), **a annulé** et **remplacé** les délibérations précédentes relative à la délégation au Maire au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

a pris acte des orientations budgétaires pour l'année 2012,

à l'unanimité, **a autorisé** Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat de prêt avec le Crédit Agricole de Lorraine concernant les nouvelles conditions de la garantie d'emprunt au Comité d'Action en faveur du 3^{ème} Age,

à la majorité (7 contre : Mme FLECHON-PAGLIA, M. MARCHAL, M. CHARDON, M. WERNER et son pouvoir, M. BEGOUIN, M. AIRAUD), **a annulé** le titre de recette d'un montant de 428 € émis à l'encontre de Monsieur Michel CLERC pour la location de la Galerie du Château Mme de Graffigny,

à l'unanimité, **a désigné** Monsieur Hassen HADJ AMMAR (n°1) et Monsieur Jean-Michel KOBUTA (n°2) pour représenter la commune au sein de la commission intercommunale des impôts directs,

à l'unanimité, **a approuvé** le versement de l'indemnité de surveillance au personnel enseignant encadrant les séjours en classes transplantées,

à l'unanimité, **a fixé** les rémunérations des personnels encadrant les séjours en classes de neige,

à l'unanimité, **a approuvé** les termes de la convention avec la Communauté Urbaine du Grand Nancy pour le prêt de différents appareils de mesures de vitesse et **a autorisé** Monsieur le Maire à la signer,

à l'unanimité (Mme FLECHON-PAGLIA, M. MARCHAL, M. CHARDON, M. WERNER et son pouvoir, M. BEGOUIN, M. AIRAUD ne participant pas au vote), **a voté** la motion concernant le projet ULCOS.

Fait à Villers-lès-Nancy, le 9 février 2012.

Le Maire,

Pascal JACQUEMIN